



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Service Agriculture et Forêt
Pôle Territoire et Forêt
Affaire suivie par :
tél : 05 96 71 20 40
mel : cdpnaf.daaf972@agriculture.gouv.fr

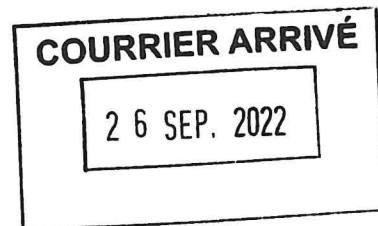


**Direction de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt**

Fort-de-France, le 12 Septembre 2022

Monsieur le Directeur de l'Environnement, de
l'Aménagement et du Logement
2, rue du Commandant Varasse
97 215 – RIVIERE-SALEE

Objet : Avis sur demande de permis de construire SPL Martinique Energies Nouvelles
Centre d'Affaires Agora 1 – Bâtiment A – 3^e étage
ZAC de l'Etang Zabricot
97 200 – Fort-de-France
Parcelle C 967 – Le FRANCOIS - PC 972 210 22 BR 039



Madame, Monsieur

En réponse à votre demande d'avis pour le dossier ci-dessus en objet, relatif à la réalisation d'une ferme photovoltaïque de 1.6 Ha d'emprise au sol, la CDPENAF, en sa séance du 06 Septembre 2022, a émis un avis favorable pour cette demande.

Veuillez agréer Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Pour le préfet, et par délégation,
La directrice de l'alimentation, de l'agriculture
et de la forêt


Sophie BOUYER